

ne sache pas que dans ma province les forêts soient attaquées par les insectes.

L'hon. M. MANION: Quel renseignement possède-t-on quant à l'authenticité des déclarations sur lesquelles j'ai déjà attiré l'attention?

L'hon. CHARLES STEWART: Il n'y a pas de renseignements précis, mais les fonctionnaires du département pensent que les déclarations ne sont probablement pas exagérées.

M. COOTE: Je voudrais revenir sur le sujet de la patrouille d'aéroplane à High-River. C'est une affaire importante qui relève du département de l'Intérieur. Il est possible que le service soit assuré par la commission d'aviation. Je ne suis pas très au courant des détails, mais je veux faire comprendre au ministre et peut-être avec plus de force au comité l'importance du travail exécuté dans cette station particulière. On fait la patrouille de la réserve forestière, si je ne me trompe, dans les districts des rivières, à l'Eau Claire, de l'Arc et du Nid-de-Corbeau. Les régions de la rivière à l'Arc et du Nid-de-Corbeau ont particulièrement besoin de cette patrouille car les projets d'irrigation dans le sud de l'Alberta sont déjà mis en pratique et ils absorberont à peu près toutes les eaux disponibles des rivières de ce territoire qui toutes ont leur source dans les réserves forestières. Or, si ces forêts venaient à être brûlées il est douteux que les rivières pourraient fournir assez d'eau pour les besoins de l'irrigation durant la saison convenable de l'année et le Gouvernement a déjà dépensé beaucoup d'argent en travaux préliminaires d'irrigation. Pour ces motifs, je voudrais que le comité comprenne la nécessité de continuer la patrouille aérienne de la station de High-River. L'an dernier, le service a découvert cinquante et un feux qui ont tous été éteints sans causer beaucoup de dommages, à l'exception d'un incendie qui avait commencé en Colombie-Anglaise et qui s'était propagé avant d'être aperçu par la patrouille. Dans le cas où ce service ne dépendrait pas du département du ministre et ne serait pas compris dans les crédits que nous discutons, je voudrais insister spécialement pour que le ministre demande à la commission d'aviation pour qu'elle ne discontinue pas ses opérations dans cette région parce qu'elles servent à une double fin en conservant les arbres et la réserve d'eau nécessaire au système d'irrigation dans le sud de l'Alberta.

L'hon. CHARLES STEWART: La division forestière prise fort ce que fait le service d'aviation pour la découverte des feux de forêt. Personne ne met en doute l'avantage et l'utilité qu'il y a d'employer le service d'aviation à cette surveillance particulière, bien qu'à l'origine il n'ait pas du tout été créé à cette fin. Il est de plus en plus évident que des mesures énergiques devront être adoptées pour empêcher les ravages occasionnés uniquement par les feux de forêt, sans tenir compte des dégâts que commettent les insectes nuisibles. Tout le monde admet sans hésiter, j'en suis convaincu, que le feu constitue l'élément le plus destructeur avec lequel nous devons compter dans la préservation de nos ressources forestières; tous nos efforts doivent donc tendre à empêcher les feux de forêt.

M. WARNER: J'ai visité le département qui dirige le service d'aviation préposé à la surveillance de nos forêts et j'ai obtenu l'assurance qu'il n'était pas question d'interrompre le service à High-River. On m'a informé toutefois qu'il faudra réduire plus ou moins le nombre des avions, étant donné que le crédit affecté à cette fin devait être diminué. J'ai constaté avec plaisir que les fonctionnaires de la division se rendent pleinement compte de la nécessité de maintenir ce service tant pour la protection de notre bois marchand que pour la conservation des essences forestières qui boisent le versant oriental. Ces forêts emmagasinent la pluie et la neige et la préservation de cette humidité affecte sensiblement toute la région qui s'étend à l'est du contrefort des montagnes sans compter qu'elles sont d'une importance essentielle pour la réussite des entreprises d'irrigation auxquelles mon honorable ami de Souris (M. Steedsman) a fait allusion tout à l'heure. Tous ceux qui ont étudié la topographie de cette région se rendent parfaitement compte des bénéfices qu'elle retire du maintien de ce service aérien. Il a occasionné des dépenses considérables, c'est vrai, mais les fonctionnaires du département admettent qu'à l'avenir les frais seront bien moins élevés comparativement à l'œuvre que le service d'aviation est en mesure d'accomplir.

M. COOTE: Le ministre a déclaré que l'on fait de la sylviculture sur une petite échelle dans les limites de plusieurs réserves forestières. Pendant la discussion du budget de l'Agriculture, hier et aujourd'hui, on nous a dit que la culture mixte était indispensable au succès de l'agricul-